

SALAIRE MINIMUM BRUT MENSUEL* EN €/MOIS

Convention bâtiment

Année d'exécution du contrat	- de 18 ans	de 18 à 20 ans	plus de 21 ans
1 ^{ère} année	40%	50 %	55 %
Salaire	546 €	682,50 €	750,75 €
2 ^{ème} année	50 %	60 %	65 %
Salaire	682,50 €	819 €	887,25 €
3 ^{ème} année	60 %	70 %	80 %
Salaire	819 €	955,50 €	1092 €